

REGLEMENT DU JEU-CONCOURS



Le « Grand Jeu de Pâques des commerçants du cœur de ville d'Alès » a été créé après l'annulation de la grande journée d'animation du samedi 3 avril, suite aux dernières décisions gouvernementales. Pour cette journée, de nombreux lots et cadeaux avaient été mis en jeu par les commerçants.

Aussi, pour pallier cette annulation et ne pas perdre une partie de ces lots (*certaines périssables*), l'UCIA et ses partenaires, l'ACEV, et toutes les associations commerçantes du centre-ville vous propose de gagner ces lots grâce à un simple jeu sur Internet, et de récupérer vos cadeaux directement chez vos commerçants !

Jeu-concours communiqué par le Groupe Facebook « Ales Shopping Centre-Ville » et organisé sous la responsabilité de l'Association UCIA - 3 Place Général Leclerc - 30100 Alès / Siret : 775 849 557 00035 / Site web : www.ucia-ales.fr

Début du jeu : 01/04/2021 - Fin du jeu : 05/04/2021

Tirage au sort et résultats le 09/04/2021 sur les réseaux sociaux à 18h.

Pour jouer, le(la) participant(e) s'inscrit sur le lien « Google Forms » mis en ligne par l'association UCIA. Pour chaque lot, un gagnant est tiré au sort.

La date du tirage est fixée au Vendredi 9 Avril 2021, 18h. Il sera intégralement enregistré et retransmis en vidéo sur les réseaux sociaux.

Ce jeu est ouvert à toute personne, majeure ou mineure, résidente dans l'agglomération d'Alès, avec une limite d'une seule participation par personne.

Les lots mis en jeu sont des cadeaux majoritairement alimentaires (chocolats, produits du terroir, etc...) et des chèques-cadeaux ou bons d'achats de 10 à 25 euros, offerts par les commerçants et les partenaires de l'opération. La valeur globale de ces gains, tous lots confondus s'élève à environ 1000€.

Les gagnants seront informés par email ou par sms, et pourront retirer leur lot chez les commerçants concernés, grâce à ce message. Pour les bons d'achats, ils pourront les recevoir par email ou par voie postale.

Les données personnelles des personnes inscrites ne sont utilisées que par l'UCIA, et uniquement en cas de gain, pour prévenir le gagnant. Ces données seront intégralement supprimées dès la fin du jeu et tous les gagnants prévenus, soit au plus tard le 12 avril 2021.

Vous disposez du droit de demander au responsable du traitement (UCIA) l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement immédiat de celles-ci.